

Journée technique du 06 octobre 2015 : Le retour d'expérience post-catastrophe pour améliorer la résilience des territoire

Un retour d'expérience « global » suite aux inondations en Languedoc-Roussillon à l'automne 2014

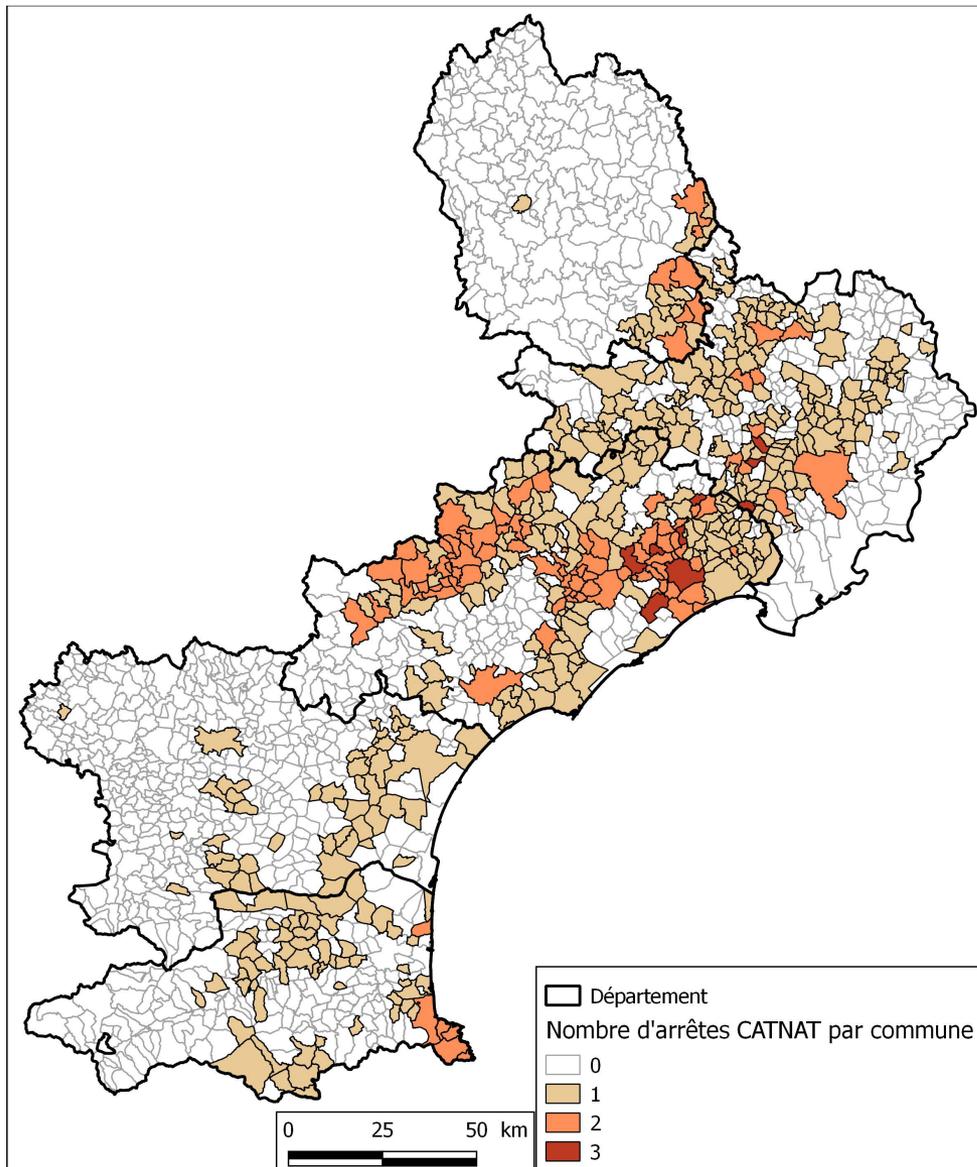
Département Risques Eau Construction
Service Risques Inondations Littoraux et Hydrauliques
José-Luis Delgado
Frédéric Pons



Plan de la présentation

- **Périmètre, objectifs, thématiques et avancement du REX**
- **Présentation synthétique des phénomènes**
- **Quelques recommandations thématiques du REX**
- **Quelques enseignements sur ce REX**





Périmètre du REX

- Inondations ...
- Plusieurs événements :
15 septembre – 01 décembre 2014
- Plusieurs arrêtés CATNAT
- LR : 5 départements et plus de 650 communes concernés (record depuis 1982)
- **13 victimes** « seulement » par imprudence mais beaucoup de sauvetages
- Dégâts : plusieurs centaines de M€



Objectifs et thématiques du REX global

- **évaluer l'existant** à l'aune des événements (est ce que les pratiques, connaissances, organisations actuelles ont été efficaces, aggravantes, ont dysfonctionné...)
- **souligner les bonnes pratiques** qui ont véritablement permis d'éviter d'aggraver la situation, de limiter les dommages et d'éviter des victimes potentielles
- **identifier les pistes de progrès** pour remédier aux difficultés constatées, faire apparaître les points à améliorer
- **définir des pistes de travail** qui serviront dans le cadre de la rédaction des SLGRI
- **Thématiques = 7 axes PAPI :**
 1. Amélioration des connaissances et renforcement de la conscience du risque (caractérisation hydrologique et hydraulique de l'événement, information préventive)
 2. Amélioration de la surveillance et dispositifs de prévision des crues
 3. Alerte et gestion de crise
 4. Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme
 5. Actions de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes (y compris analyse des circonstances et causes des décès)
 6. Ralentissement des écoulements
 7. Gestion des ouvrages de protection hydrauliques



Avancement du REX global

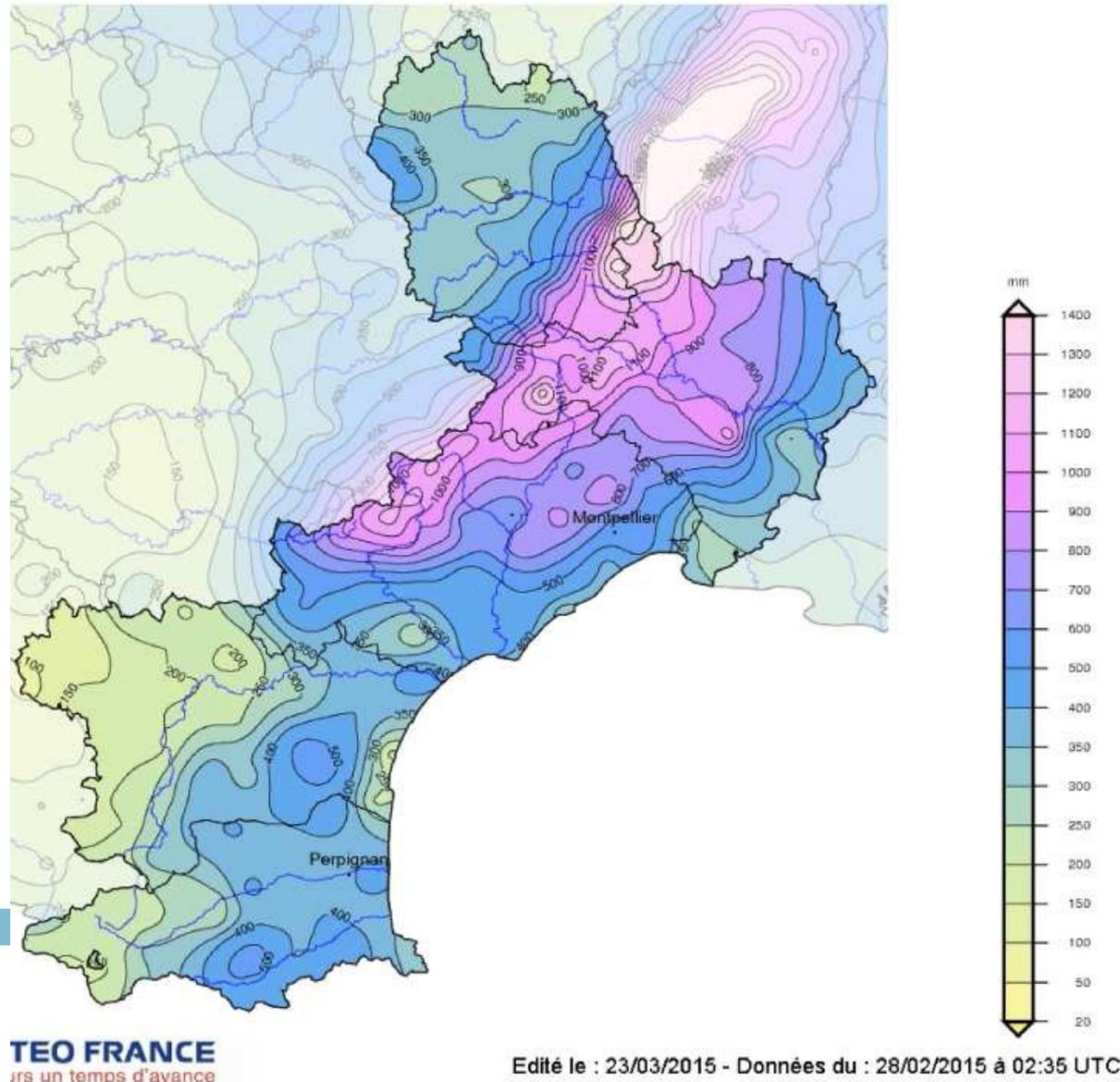
2 phases :

- **1ère Phase** : premières recommandations, basées sur l'analyse détaillée des communes les plus sinistrées et des rapports des autres REX spécifiques (Préfectures, SPC, SCHAPI, missions d'inspection, Syndicats de rivière ...) :
 - **34** : **Lamalou-les-Bains, Grabels, Juvignac, Bélarga**, Saint-Etienne d'Estrechoux, Saint-Gervais-sur-Mare, Lunas, Montpellier
 - **30** : **Saint-Laurent-Le-Minier, Chamborigaud**, Alès
 - 48 : Villefort
 - 11 : Sigean
 - 66 : Banyuls, Argelès(en gras communes avec des rapports d'expertises des biens sinistrés)
- **2ème Phase** : élargissement géographique de l'analyse à l'ensemble des communes concernées
- La 1ère phase est encore en cours de finalisation
- La demande initiale était la production d'un rapport global fin janvier 2015



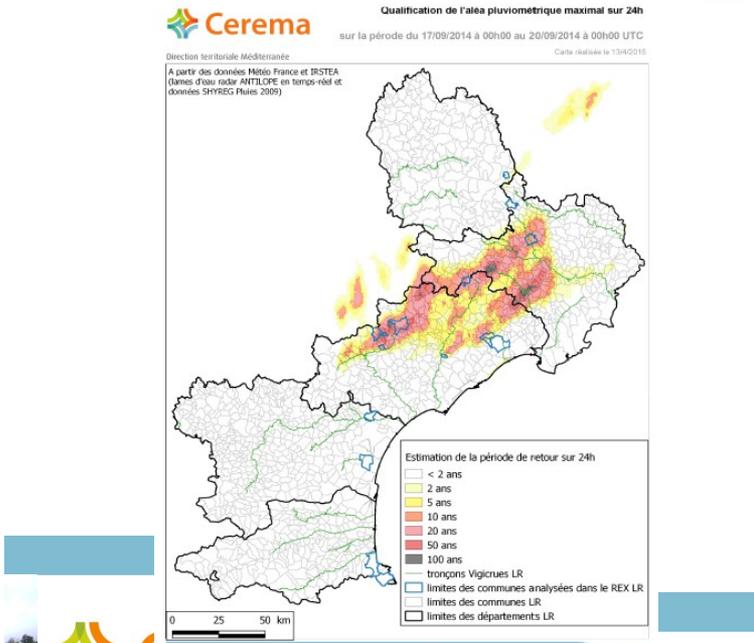
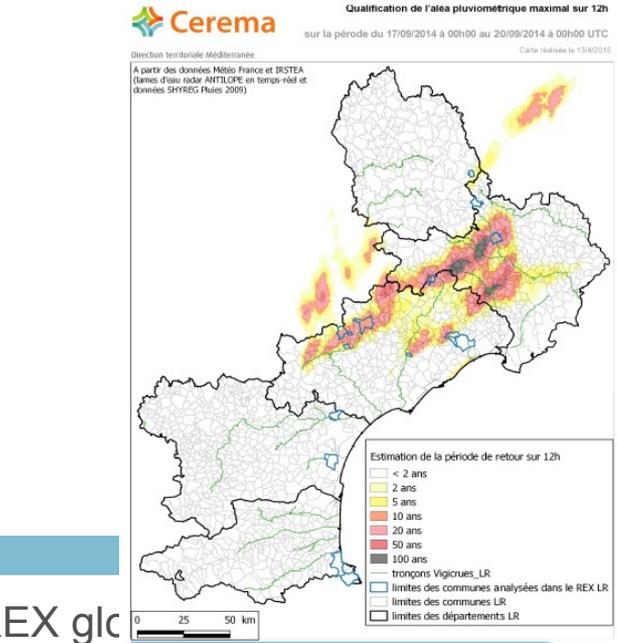
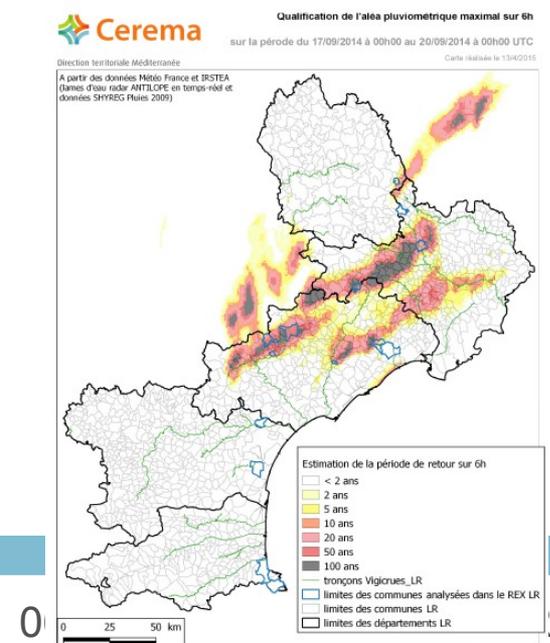
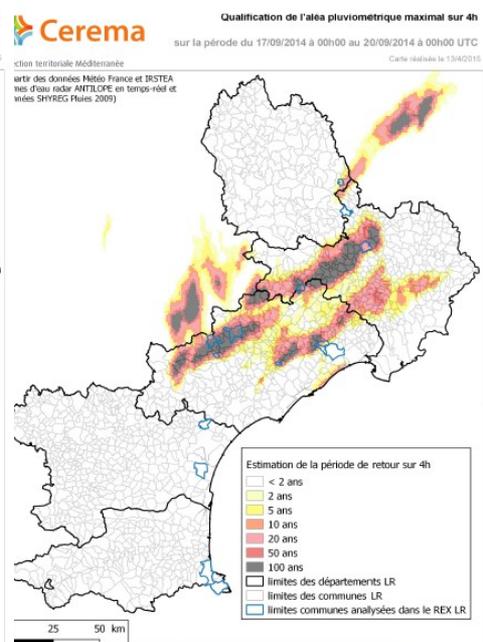
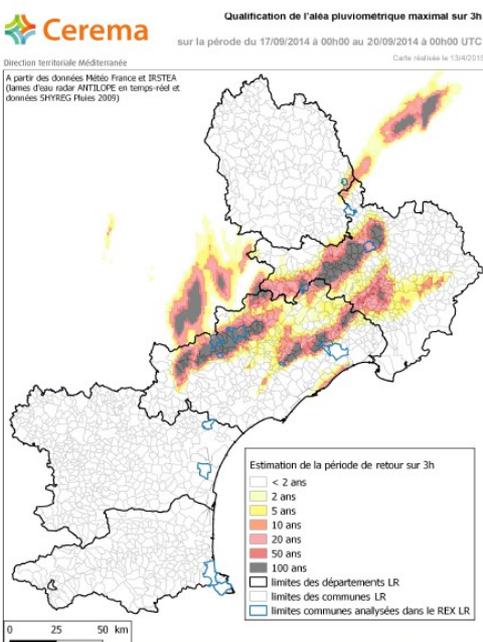
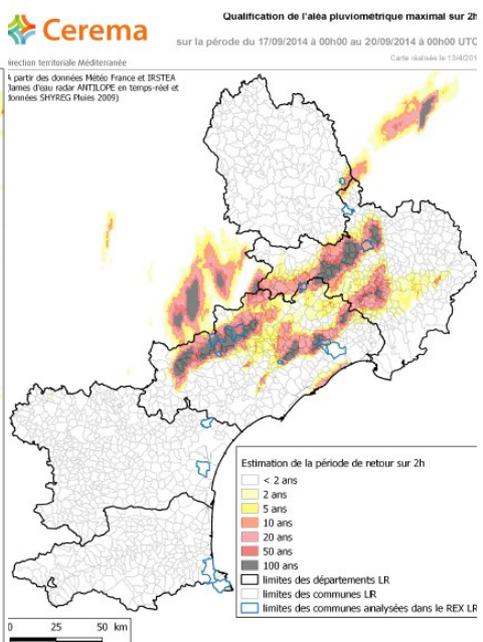
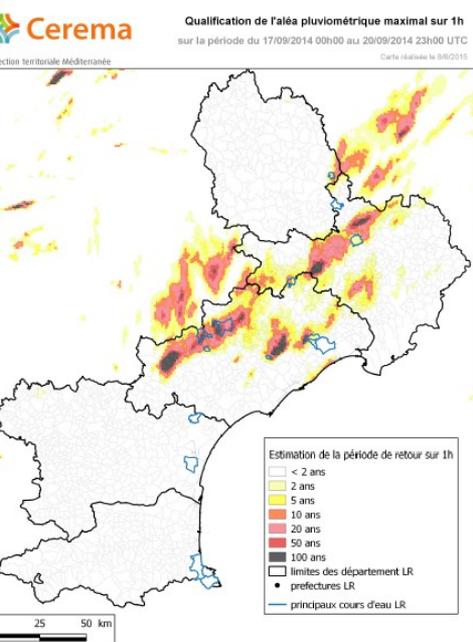
Présentation synthétique des phénomènes

Automne 2014



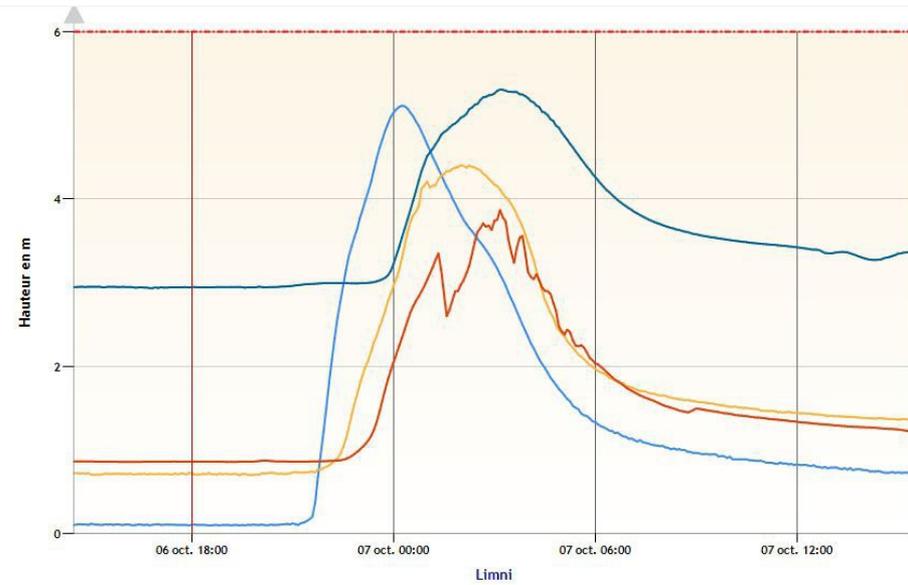
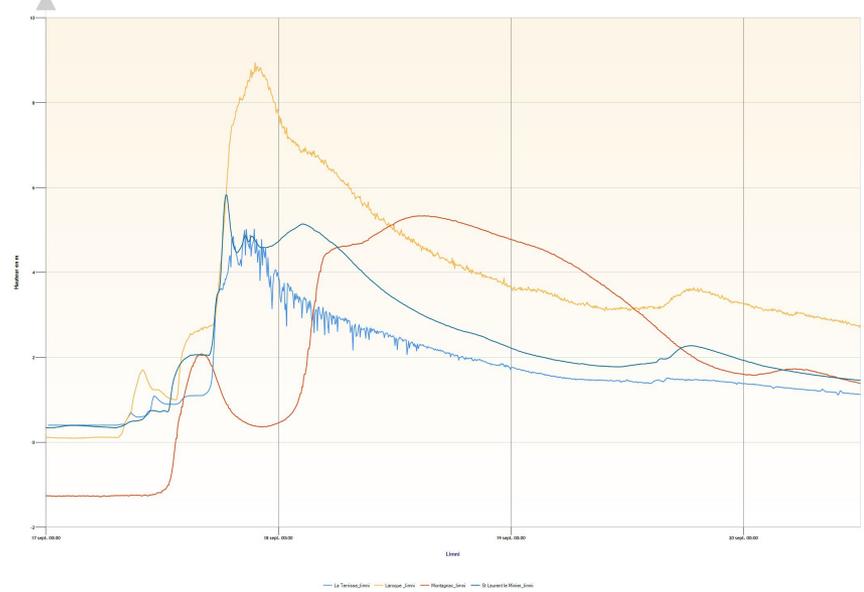
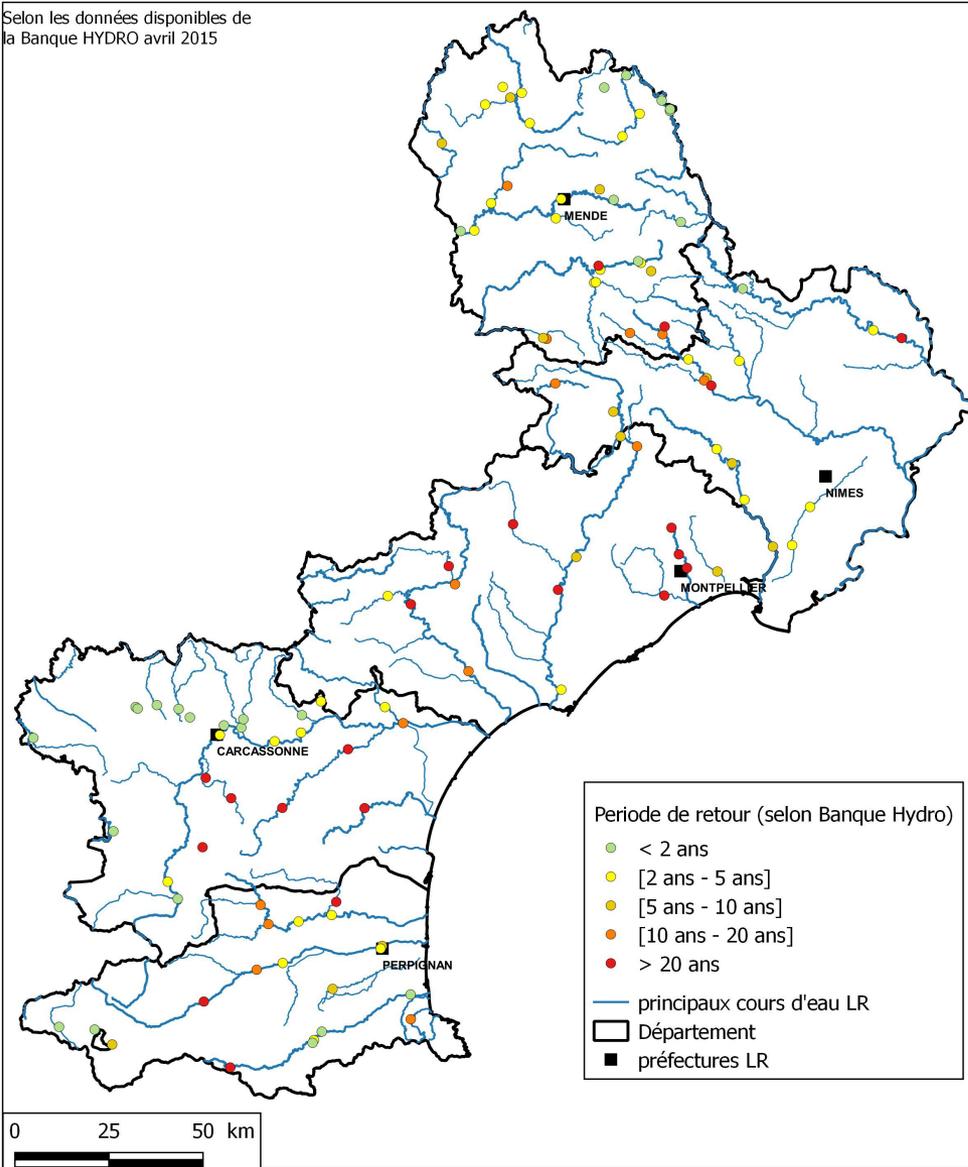
Succession d'épisodes pluvieux méditerranéens remarquable par sa fréquence et par l'intensité des précipitations.

Sur l'automne, de nombreux secteurs de l'Hérault et du Gard on recueilli deux à trois fois la moyenne saisonnière de référence (1981-2010)

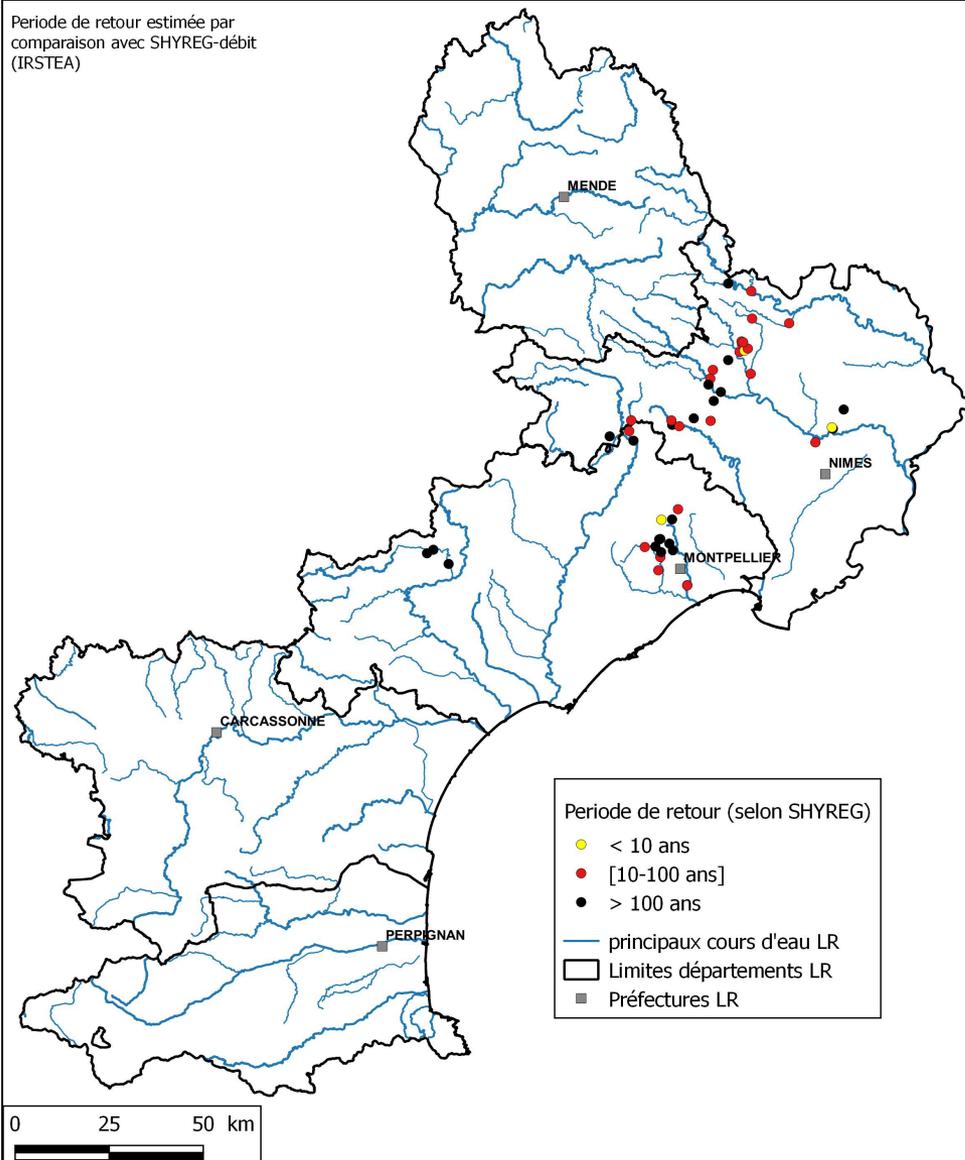


EX glc
R auto
Lien avec arrêté CATNAT ?

Direction territoriale Méditerranée
Selon les données disponibles de la Banque HYDRO avril 2015



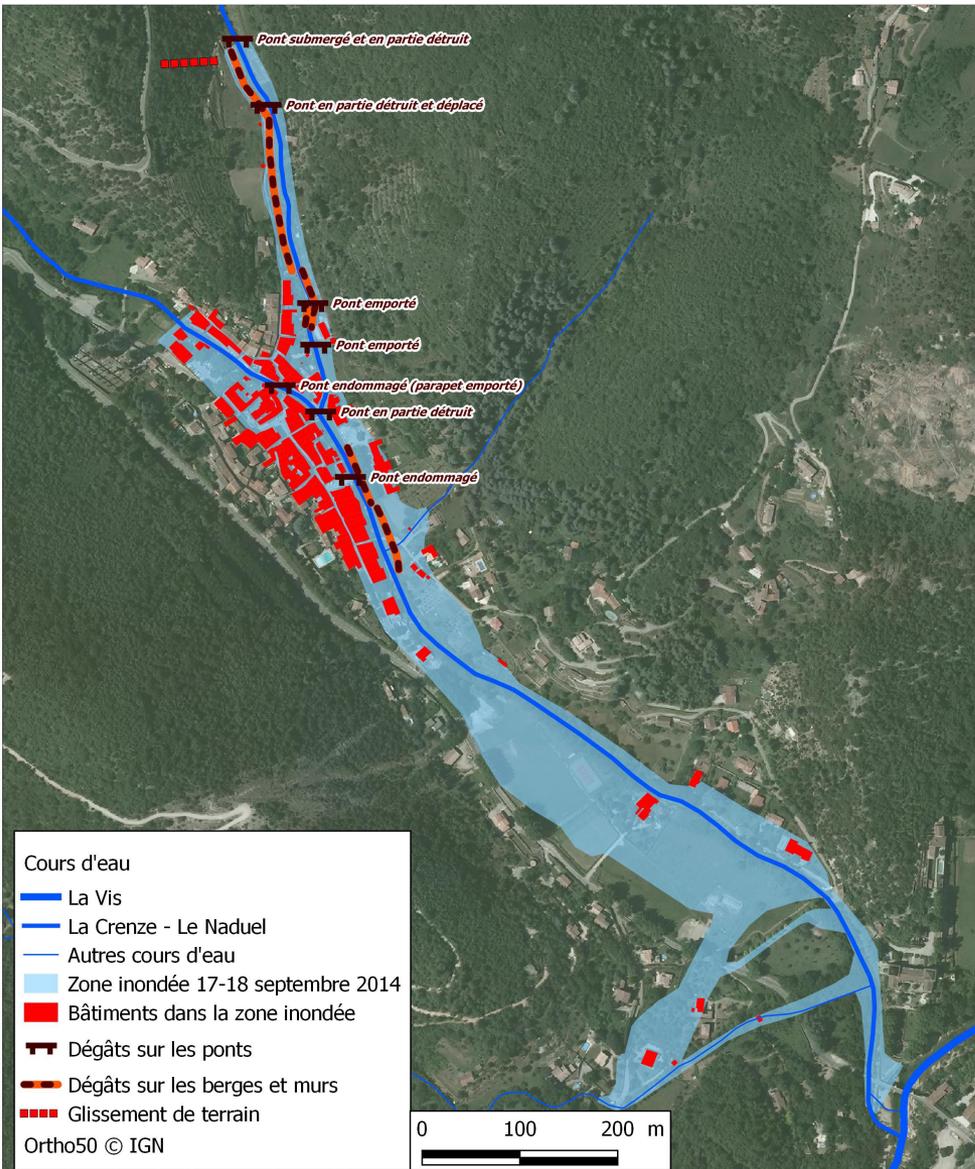
Période de retour estimée par comparaison avec SHYREG-débit (IRSTEA)

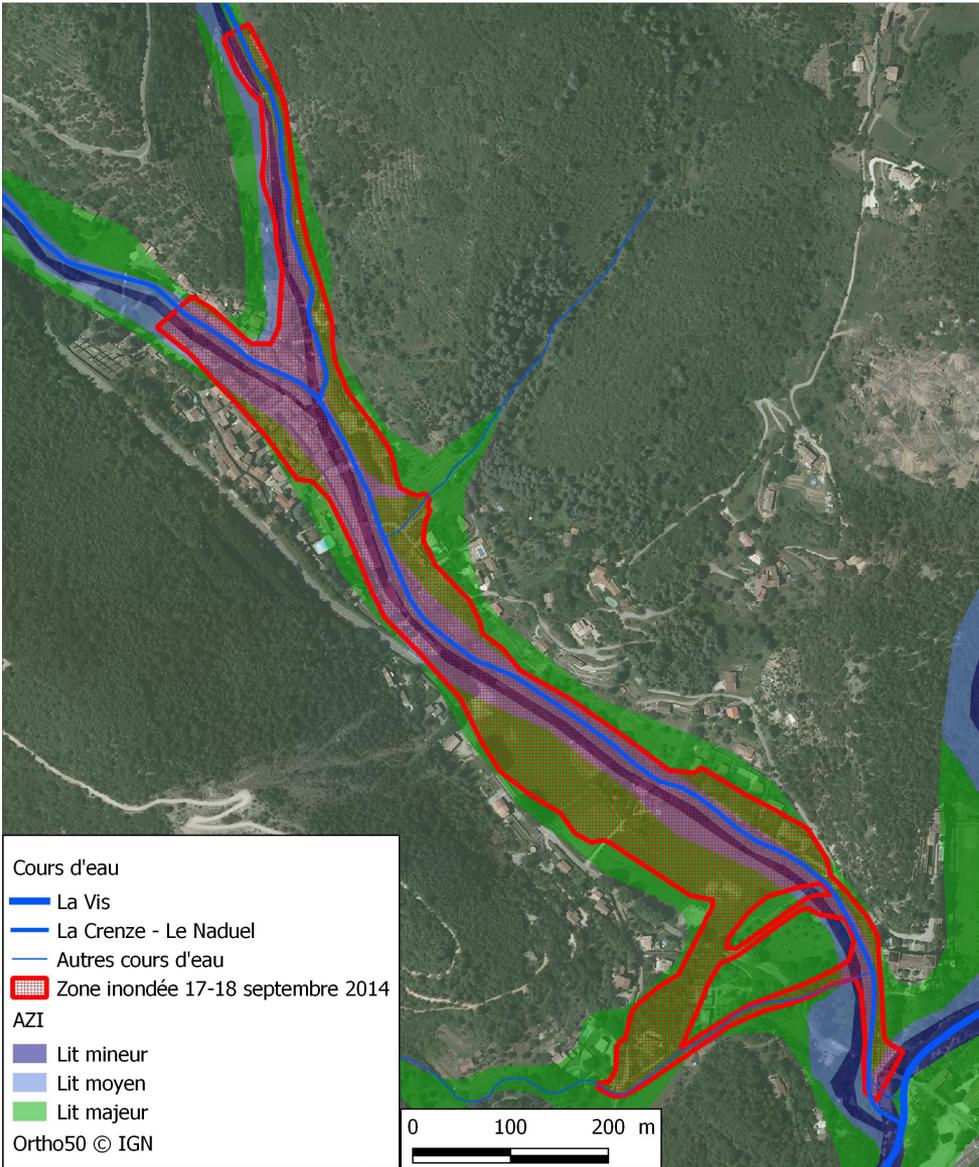


Ce sont bien les petits cours d'eau qui ont connu les crues les plus remarquables.

Les cumuls de précipitations les plus remarquables sont sur des durées de quelques heures correspondants aux temps de réactions des petits bassins versants







2. Amélioration de la surveillance et dispositifs de prévision des crues

- Évaluer si des tronçons de cours d'eau supplémentaires peuvent être intégrés au **réseau réglementaire SPC**
- Préparer la mise en place du futur **service d'avertissement « crues soudaines » début 2016**

06/10/2015

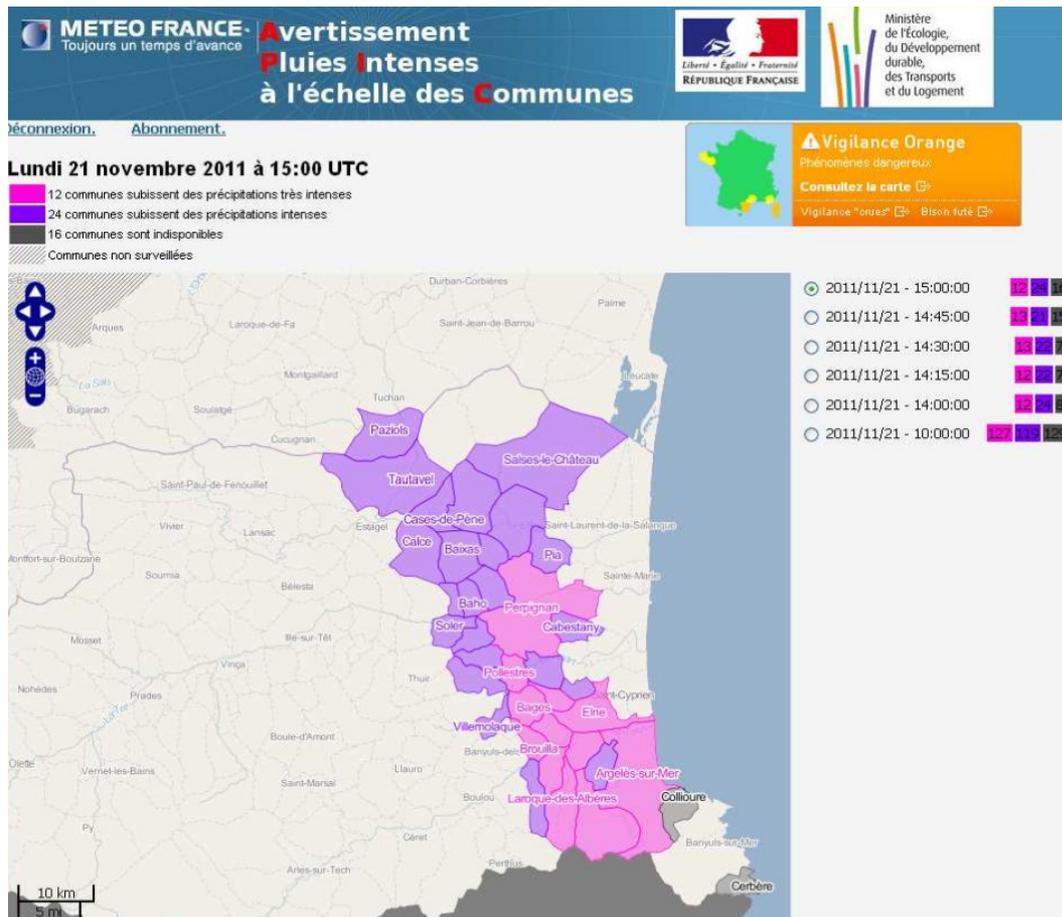


REX global inondations
LR automne 2014



 Cerema

2. Amélioration de la surveillance et dispositifs de prévision des crues



- **Évaluer** des services d'avertissement existants :
 - services de **Météo France APIC**
 - AIGA hydro pour les crues soudaines
- **Développer** dans les services de l'État (notamment RDI) l'utilisation de la qualification fine en temps réel de la pluie avec ces outils : plate-forme RHYTMME (AIGA), outil APIC.

06/10/2015



REX global inondations LR automne 2014



3. Préparation et gestion de crise

- **PCS**

- **Mise à jour régulière** avec prise en compte des cours d'eau non-surveillés et des secteurs vulnérables associés ;
- **Appropriation par les élus et les citoyens** avec évaluation, mise à jour et **exercices réguliers**
- **Accompagner la généralisation** à l'ensemble des **communes soumises aux inondations**

- **Gestion des réseaux de communication**, entre acteurs publics d'une part, et vers les citoyens d'autre part
 - Durcissement des réseaux
 - Prise en compte en gestion de crise des possibilités de communications dégradées

- **Capitaliser l'ensemble des cartographies des zones inondables réalisées par la sphère publique** (EAIP, carto DI, AZI, PPRI, études d'aléas ...)



4. Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme

PPRi :

- **Actualiser le guide régionale d'élaboration des PPRi datant de 2003 :**
 - circulaire du 21 janvier 2004 relative à la maîtrise de l'urbanisme et adaptation des constructions en zone inondable (prise en compte HGM dans les PPR)
 - REX inondations Vistre 2005, Agly 2013 et automne 2014
- **Révision des PPRi suite à ces événements**
 - Établir une liste des communes concernées, hiérarchiser en fonction des enjeux et de l'intérêt du PPRi



5. Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes

- Établir une **démarche type à destination des collectivités de réalisation de diagnostic de vulnérabilité des biens** (campings, établissements sensibles, bâtiments de plain pied)
- Plan d'actions et selon la rentabilité
 - être réalisées immédiatement,
 - s'inscrire dans une rénovation prévue par ailleurs,
 - être mises en place après un événement important justifiant la reconstruction.



6. Ralentissement des écoulements

- Élaborer un **guide pratique d'entretien** à destination des riverains et des gestionnaires **des cours d'eau** spécifique à la prévention des inondations



7. Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

- Utiliser les **consignes de surveillance des ouvrages en crue** pour la **gestion de crise** :
 - Veiller à la cohérence entre les PCS et les consignes
 - Annexer une cartographie des zones d'aléa fort issue de l'étude de danger (EDD)



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- **Organiser un accompagnement technique** des EPCI-FP pour l'exercice de la compétence obligatoire GEMAPI



Quelques enseignements sur ce REX

- Bien faire la distinction entre un **REX institutionnel « à chaud »** avec des délais courts (inférieurs à 2 mois) et un **REX scientifique et technique « à froid »** avec des délais beaucoup plus long
- Un **besoin de coordination des différents REX spécifiques** engagés par les différents commanditaires nationaux et locaux
- Les difficultés à maîtriser un REX augmentent avec le nombre d'événements rapprochés, l'étendue des inondations ...
- Des **limites d'investigations en cas de procédures judiciaires et de contentieux**
- Que faire de la masse des données et des documents produits et recueillis ?



Merci pour votre attention

Département Risques Eau Construction

Service Risques Inondations Littorales et
Hydrauliques

Service Vulnérabilité Gestion de Crise SIG

Qualification maximale des cumuls de pluies 1 à 72h sur l'automne 2014
ATNAT

